

Délai de livraison et prise de rendez-vous

	ADSL - VDSL STANDARD	ADSL - VDSL DÉGROUPE	SDSL	FIBRE	CRÉA LIGNES ANALOGIQUES ET NUMÉRIQUES	REPRISE LIGNES ANALOGIQUES ET NUMÉRIQUES
Prise de rendez-vous (indication recommandée des dates de disponibilité des locaux)	Non disponible	Entre 8 et 28 jours ouvrés après la commande**	Contact sur site appelé	Contact sur site appelé	Entre 15 et 25 jours ouvrés après la commande**	Non disponible
Délai de livraison contractuel (après accusé-réception d'OpenIP)	10 jours ouvrés	15 jours ouvrés	4/6 semaines*	8 à 12 semaines minimum	15 jours ouvrés (Analogique) 21 jours ouvrés (Numérique)	8 jours ouvrés (Analogique) 21 jours ouvrés (Numérique)
Délai de livraison constatés (après accusé-réception d'OpenIP)	5/7 jours ouvrés	3/4 semaines	3 semaines	8 à 12 semaines minimum	12 jours ouvrés (Analogique) 15 jours ouvrés (Numérique)	5 jours ouvrés (Analogique) 12 jours ouvrés (Numérique)
Appel du contact sur site	Non disponible	Par OpenIP	Par l'opérateur de boucle locale	Par l'opérateur de boucle locale	Par OpenIP	Non disponible

* Le délai contractuel peut être rallongé en cas de saturation détectée.
Les reports et annulations sont possibles sous conditions et entraînent des frais supplémentaires.
(<http://wiki.openip.fr/documentations-commerciales-0>)

** 3 créneaux de rendez-vous peuvent être proposés en commentaire sur le bon de commande.

Mise en facturation

Pour toute commande Fibre ou SDSL, une date cible de mise en service est définie.

Lors de la commande, en commentaires, il est recommandé de communiquer la date à laquelle votre site sera prêt à recevoir le lien afin que la date cible de mise en service soit définie en conséquence.

En cas de retard de votre responsabilité, votre lien est mis en facturation à la date cible de mise en service qui correspond également à la date de mise en facturation de nos fournisseurs.

Pour éviter la facturation d'un service qui n'est pas encore livré, nous vous encourageons à respecter vos obligations pour que le site soit prêt.

Vos responsabilités



Avant le rendez-vous

- La desserte Interne (entre la tête de ligne et le lieu de livraison souhaité du lien) est à la charge du client. Elle doit être réalisée avant l'intervention du technicien.
- Une prise électrique alimentée doit être prévue dans le local technique pour la pose du modem.
- Les travaux privatifs doivent être terminés :
 - percements et ouverture de faux-plafonds
 - pose d'une réglette et installation d'une gaine



Le jour du rendez-vous

- Le contact sur site doit être joignable et présent. Il doit prévoir d'être disponible sur tout le créneau prévu pour l'arrivée du technicien puis pendant toute son intervention.
- Le local technique doit être facilement accessible.
- Le contact sur site doit être en mesure d'indiquer l'emplacement de la desserte interne.
- Le contact sur site doit, en cas échéant, mettre à disposition du technicien le dossier technique amiante.
- Le contact sur site doit s'assurer de la bonne exécution de la prestation.



Après le rendez-vous

- L'intégrateur réalise l'installation et le paramétrage des équipements du LAN.
- Le client dispose de 3 jours ouvrés pour contester le bon fonctionnement du service livré.